

PANNEAU DE SIGNALISATION (PANNEAU DE DANGER : PASSAGE À NIVEAU MUNI DE BARRIÈRES)

Bourgogne-Franche-Comté, Jura
La Chaumusse
Pont de Lemme

Emplacement : Maison de garde-barrière et passage à niveau n° 23

Dossier IM39002207 réalisé en 2004 revu en 2008

Auteur(s) : Laurent Poupard



Historique

Ce panneau de signalisation routière (codifié A7) a été fabriqué dans le troisième quart du 20e siècle. Signalant un danger, en l'occurrence un passage à niveau muni de barrières, il est instauré en 1946 (avec encadrement bleu et fond beige). Suite à la circulaire du 19 janvier 1952, il adopte un listel rouge étroit, correspondant à son aspect actuel. Une évolution formelle aura lieu à l'issue de la Convention de Vienne (sur l'harmonisation de la signalisation routière internationale), du 8 novembre 1968 : le listel rouge sera plus large et le fond blanc.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Description

Le panneau est implanté sur un chemin rural à proximité du passage à niveau n° 23. Il se compose d'une plaque métallique en forme de triangle équilatéral, de 70 cm de côté, pointe vers le haut, de couleur beige avec encadrement rouge, sur laquelle est peinte (en bleu) une barrière. Ce panneau annonce un passage à niveau de 1ère catégorie, c'est-à-dire un passage public "ouvert à la circulation de l'ensemble des usagers de la route" et muni de barrières. Il surmonte deux panonceaux rectangulaires. Le premier (M9z), horizontal, porte l'inscription "Signal automatique" : le PN 23, à signalisation automatique lumineuse et sonore (SAL 2), est en effet muni de deux demi-barrières alors que le panneau signale un "Passage à niveau muni de barrières à fonctionnement manuel lors du passage du train". Vertical, le second est une balise (J10), barrée d'une barre oblique rouge et annonçant que le passage se trouve à 50 m environ.

Eléments descriptifs

Catégories : patrimoine ferroviaire, industrie de construction mécanique et de petite métallurgie

Informations complémentaires

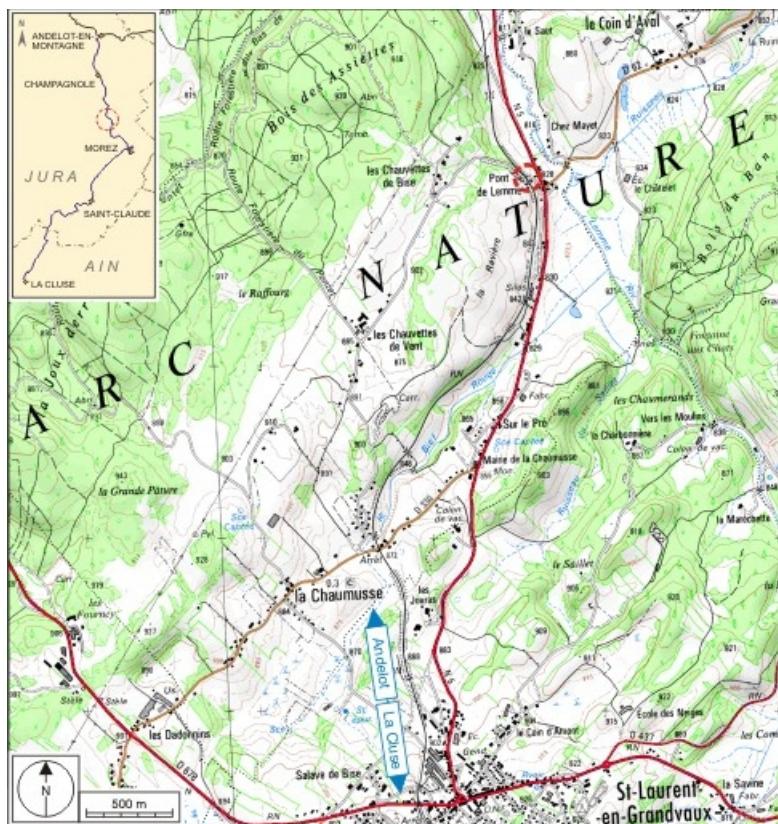
- Voir le dossier initial numérisé :<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002207/index.htm>

Thématiques : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Aire d'étude et canton : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Dénomination : panneau de signalisation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 2000, dalle F087_049, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.

39, La Chaumusse, lieudit : Pont de Lemme

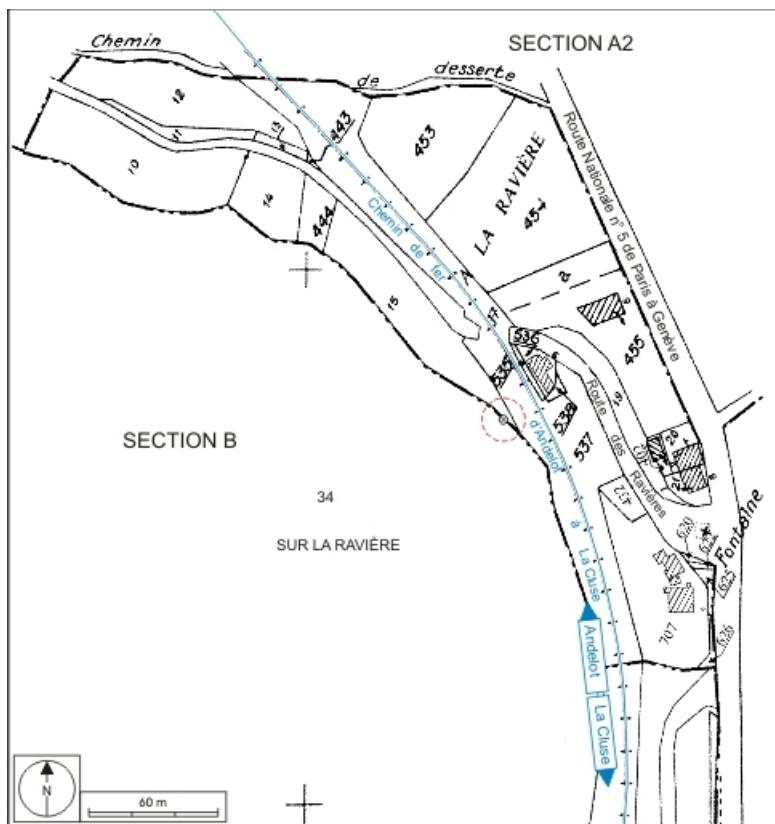
N° de l'illustration : 20093900022NUDA

Date : 2009

Auteur : André Céréza

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2008, section B, échelle 1:2000.
39, La Chaumusse, lieudit : Pont de Lemme

N° de l'illustration : 20093900038NUDA

Date : 2009

Auteur : André Céréza

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.

39, La Chaumusse, lieudit : Pont de Lemme

N° de l'illustration : 20043900229ZA

Date : 2004

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine